PREMIERE PARTIE

CAP + BEP

Le moral des ménages reste au plus haut

Le bon moral des ménages français ne s'est pas démenti en mars, restant à son plus haut niveau historique, a souligné, mardi, l'Institut national de la statistique (qui réalise une enquête mensuelle de conjoncture depuis janvier 1987). En mars, les ménages estimaient la période propice pour effectuer des achats importants, au détriment de l'épargne. Cette étude de mars ne prend toutefois pas en compte le conflit au Kosovo qui « représente une source d'inquiétude », tempère l'Insee.

Ouest-France, avril 1999

) Comment, en mars, la consommation des ménages a-t-elle évolué ?				
) Qu'en était-il en février ?			1 pt	
) Définissez l'épargne en utilisan prestations sociales, imp		nathématique, les mots suivants : mmation, salaire.	1 pt	
) Que signifie INSEE ?			1 pt	
) Quel est le rôle de l'INSEE d'a	près le texte ?		1 pt	
) Quel est le rôle de l'INSEE d'a	près le texte ? BEP + CAP	Session 2000	1 pt	
		Session 2000 BEP HOTELLERIE RESTAURAT + CAP associés		
ACADEMIE DE CAEN Durée : BEP 1 h 00		BEP HOTELLERIE RESTAURAT	TON	
ACADEMIE DE CAEN Durée : BEP 1 h 00 CAP 30 min	BEP + CAP	BEP HOTELLERIE RESTAURAT + CAP associés	TON	

Le déficit budgétaire réduit à 50,1 milliards

Le déficit budgétaire, sur les deux premiers mois de l'année, s'est réduit à 50,1 milliards de francs, contre 62,7 milliards un an plus tôt, a annoncé, mardi, le secrétariat d'Etat au Budget. En janvier et février, les dépenses du budget général de l'Etat sont restées stables à 240 milliards par rapport à 1998. En revanche, les recettes nettes ont progressé de 7 % à 224,1 milliards.

Ouest-France, avril 1999

Après lecture de l'extrait de presse ci-dessus et en vous aidant de vos connaissan questions suivantes.	ces, répondez aux
) De combien le déficit budgétaire s'est-il réduit sur un an ? Que signifie cette réduction	1 ? 1 pt
2) Comment expliquer ce changement ?	1 pt
s) Qu'est-ce que le budget de l'Etat ?	2 pts
l) Citez un exemple de recettes et un exemple de dépenses de l'Etat.	1 pt
DEUXIEME PARTIE	
CAP + BEP	
Après lecture de l'extrait de presse page suivante et en vous aidant de vos connaissar questions suivantes.	nces, répondez aux
1) Que signifie Smic ?	1 pt
2) A quelle date le Smic augmente-t-il automatiquement ?	0,5 pt

BEP HOTELLERIE-RESTAURATION + CAP associés - Session 2000 - Ep. éco. et juridique - page 2/3

Le Smic n'augmentera que de 84 F au 1er juillet

Pas de coup de pouce pour le Smic, il se contentera du minimum légal: + 84 F au ler juillet. Pas de quoi doper une consommation plutôt atone. Même si celle-ci a enregistré un assez éphémère + 2 % au mois de mai.

• Smic: + 84 F. Le Smic augmentera de 1,24 % au 1er juillet, a annoncé, vendredi, la ministre de l'Emploi, Martine Aubry, aux partenaires sociaux. Le Smic, qui est actuellement de 6 797,18 F brut (5 369 F net), va donc être augmenté de 84 F pour passer à 6 881,45 F brut. C'est la stricte revalorisation légale, correspondant à la hausse des prix (hors tabac) de mai à mai, plus la moitié de la progression du pouvoir d'achat du salaire horaire de base ouvrier (SHBO) du premier trimestre (0 6 %; sur un an, la hausse est de 2 %).

Contrairement aux années passées, c'est une hausse minimale, sans coup de pouce du gouvernement. Celui-ci voulant éviter, dans la perspective des 35 heures, un renchérissement excessif du coût du travail. Une modération diversement appréciée par les syndicats. «Justifiée», pour la CFDT, elle fait l'objet d'une « divergence profonde » entre la CGT et le gouvernement. Pour FO, c'est une hausse « limite mais correcte », Marc Blondel ne faisant pas du Smic sa « revendication immédiate ». Même chose pour la CFTC, qui, actuellement, se bat davantage pour la « réduction du temps de travail ». Plus incisive, la CGC voit dans cette décision « un cadeau au patronat pour lui faire avaler les 35 heures ». Tandis que le Medef (patronat) y voit « un principe de prudence », qui ne lui fait pas oublier pour autant sa sainte colère contre les 35 heures.

Ouest-France du 26/06/99

) Pourquoi a-t-on créé un salaire minimum ?	
5) D'après l'article, sur quels éléments s'est-on basé pour décider de l'augmentation du Smic ?	2 pts
6) D'après l'article, pour quelle raison le gouvernement n'a-t-il pas, contrairement aux années pa augmenté un peu plus le Smic ?	ıssées, 1 pt
7) Citez quatre syndicats en précisant non seulement leur sigle mais aussi leur signification.	4 pts

BEP HOTELLERIE-RESTAURATION+ CAP associes - Session 2000 - Ep. eco. et juridique - page 3.6

PREMIERE PARTIE

CAP + BEP

	Le moral des ménages reste	au plus haut		
1) Elle a augmenté (« période propice pour effectuer des achats importants »).			1 pt	
2)	2) De même (« le bon moral des ménages ne s'est pas démenti en mars »)			1 pt
3)	3) Epargne = salaire + prestations sociales - cotisations - impôts - consommation			1 pt
4)	4) Institut national de la statistique et des études économiques			1 pt
5)	Réaliser des enquêtes (cf. texte)		1 pt
	Le déficit budgétaire réduit	à 50,1 milliards		
1)	12, 6 milliards de F. Il est défic	itaire (moindre déficit)		1 pt
2)	Dépenses stables, recettes en p	rogression		1 pt
3)	Ensemble des recettes et des de	épenses de l'Etat		2 pts
4) Recettes: impôts, TVA, TIPP,			1 pt	
	Dépenses : éducation, santé, ju	stice,		
		DEUXIEME P	A DTIE	
		CAP + BI		
		CALTBI	<u> </u>	
1)	Salaire minimum interprofessio	nnel de croissance		1 pt
2)	Le ler juillet			0,5 p
3)	1,24 %			0,5 p
4)	 éviter que les salariés soient s éviter les différences de salair assurer un minimum vital 		t le même emploi	1 pt
 5) - augmentation des prix (hors tabac) de mai à mai - la moitié de la progression du pouvoir d'achat du salaire horaire de base ouvrier 			2 pts	
6)	6) Eviter, dans la perspective des 35 heures, un renchérissement excessif du coût du travail		1 pt	
7)	CFDT: Confédération Français CGT: Confédération Générale FO: Force Ouvrière CGC: Confédération Générale CFTC: Confédération Français	du Travail des Cadres		4 pts
	ACADEMIE DE CAEN	BEP + CAP	Session 2000	
:	Durée : BEP 1 h 00 CAP 30 min		HOTELLERIE RESTAURATION + CAP associés	ON

Page 1/

Epreuve économique et juridique

CORRIGE